

Au 1^{er} septembre 2016, la « nouvelle organisation du temps de travail » sera en application suite à l'arrêté du 1^{er} avril 2016 de Martin HIRSCH.

Non seulement, la direction générale nous vole la fête des mères et les jours « forfait protocole » mais la « nouvelle organisation du temps de travail » va dégrader nos conditions de travail et déstructurer encore plus notre vie de famille.

C'est l'éclatement de notre organisation de travail en 3 équipes (jour, garde, nuit) qui est actuellement majoritaire à l'AP-HP.

La direction générale tente d'opposer les personnels qui sont aujourd'hui recrutés en grande équipe à ceux qui sont en 7h36 de jour ou en 7h50 de garde au nom de l'«équité».

Mais la « grande équipe » de Martin HIRSCH, ce n'est pas l'organisation et la répartition des personnels entre les 2 équipes, c'est tout autre chose.

Contrairement à ce qu'il ose écrire, sa « grande équipe », c'est l'adaptation des plannings et des horaires en fonction des pics d'activité des services pour ne pas embaucher et réaliser son plan d'économies.

Avec la généralisation de la « grande équipe » au 1^{er} septembre que veut nous imposer Martin HIRSCH, nous serons flexibles sur la plage horaire de 7 heures à 21 heures en fonction des besoins des services.

- ➔ Horaires décalés voire découpés comme dans certains hôpitaux de province ou cliniques privées,
 - ➔ Conditions de travail aggravées,
 - ➔ Dégradation de la qualité de prise en charge des patients,
 - ➔ Plus de vie de famille.
- * * * * *

Quelles conséquences pour vous, aura la mise en œuvre du plan HIRSCH d'un point de vue personnel ?

Quelles conséquences pour votre service ?



Nous, personnel hospitalier de l'APHP, exigeons :

- La récupération de nos jours supprimés par l'arrêté de Martin HIRSCH (FP, RTT, fête des mères, jours médailles etc....)
 - De garder notre organisation de travail actuelle, nos horaires actuels, refusons la généralisation de la grande équipe et l'adaptation de nos horaires aux pics d'activité.
(Nous avons mis des années à nous organiser après le protocole RTT des 35h sans effectifs supplémentaires !)
 - L'embauche de tous les CDD.
 - L'embauche des effectifs nécessaires pour un fonctionnement normal des services.

**Nous n'acceptons pas de voir notre vie sociale et familiale exploser encore plus.
Nous avons le droit d'avoir une vie régulière en dehors du travail.**